

## Bulletin d'inscription

### LES CHANTIERS DE LA COMMUNICATION

#### Formation

Session 1 du 18 au 22 juin 2007

Session 2 du 2 au 6 juillet 2007

Coût TTC : 1570€ (à régler par chèque bancaire)  
incluant la semaine de formation en résidence et en présence d'experts, l'hébergement sur place et les repas ainsi que les transferts gare/aéroport (transport jusqu'à Excideuil en Périgord restant à votre charge), l'offre d'un stage rémunéré en entreprise d'une durée minimum de 3 mois (convention de stage de votre école obligatoire).

#### Participant stagiaire

M<sup>me</sup>       M<sup>lle</sup>       M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse personnelle :

.....  
.....

Tél. domicile .....

Tél. portable : .....

Email : .....

Fax : .....

Niveau d'études et descriptif :

.....  
.....  
.....

Merci de nous renvoyer ce bulletin ainsi que la convention de formation dûment complétés, à l'adresse suivante :

**AMC, 7 rue Debelleyme 75003 Paris**

Merci de joindre votre règlement par chèque bancaire à l'ordre de : **PPC-AMC**

#### CONTACTS

Alain Gouzon [ag@academie-amc.com](mailto:ag@academie-amc.com) 06 09 65 40 21

Michelle Lair [ml@academie-amc.com](mailto:ml@academie-amc.com) 06 07 14 71 32

Informations : [ss@academie-amc.com](mailto:ss@academie-amc.com)

<h2>Convention simplifiée de formation</h2>
---

Entre les soussignés :

**Nom**

**Prénom**

**Adresse**

ci-après dénommé le « client »

d'une part,

et :

**PPC Consultants - AMC Formation** – SARL au Capital de 8000 Euros

Immatriculée au registre du commerce et des sociétés sous le numéro : RCS

Périgueux 443 098 843 - N° SIRET 443 098 843 00016 - Code APE 741 G

PPC Consultants – département AMC Formation

6 place Roger Célérier – 24160 Excideuil

Tél. : 05 53 62 46 10 / Fax : 05 53 62 49 23

Organisme de formation enregistré auprès de la préfecture de la région Aquitaine  
sous le

numéro : *Agrément en cours de finalisation*

représentée par Monsieur Alain Gouzon, son chargé de développement  
ci-après dénommé le «Prestataire»

d'autre part,

Est conclue la convention suivante

**ARTICLE 1** – AMC Formation organise l'action de formation suivante :

- 1 - animateurs du stage : Alain Gouzon et Michelle Lair
- 2 - Intitulé du stage : Les Chantiers de la communication
- 3 - Durée : 40 heures de formation
- 4 - Lieu : Excideuil en Périgord
- 5 - Date de session : .....

**ARTICLE 2** - AMC Formation y accueillera la/les personnes suivantes :

- Nom
- Prénom

**ARTICLE 3** - Pour cette action de formation, M./Mme .....  
s'engage à acquitter les frais suivants :

TOTAL TTC en Euros :           1570,00 €

Règlement à l'ordre de PPC-AMC Formation.

**ARTICLE 4** - Cette convention prend effet dès sa signature par le stagiaire et pour la durée visée à l'article 1.

Fait à ....., le.....  
En deux exemplaires originaux

Pour le « client »  
Bon pour acceptation

Pour le « prestataire »  
Bon pour acceptation